



#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

N°182 • Juin 2026 **Votre magazine municipal**

Dossier

Coup d'envoi pour le Village des Associations



Conseils de quartier • p 10
Candidatez !



Mont-Mussy • p 11
Bientôt la fin des travaux



Parole d'un Divonnais • p 16
Un jeu vidéo
made in Divonne-les-Bains



2



Rencontre avec la basketteuse Ange Thermoz Lorcière

Mardi 28 avril, la ville de Divonne-les-Bains a eu le plaisir de recevoir Ange Thermoz Lorcière, jeune basketteuse divonnaise de 16 ans et grand espoir du basket français.

Actuellement en pleine préparation pour la Coupe d'Europe U18 à Stockholm (Suède) qui aura lieu en août, elle a rencontré Laurence Beccarelli, adjointe en charge de la dynamique associative, du sport et du bénévolat, avec qui elle a pu échanger autour de son parcours, de ses objectifs et de son engagement au haut niveau.

Côté palmarès, Ange s'est déjà illustrée se classant 2^e au FOJE (festival olympique de la jeunesse européenne) U16 avec l'équipe de France de basket.

Une belle rencontre avec une sportive déterminée, en pleine progression, qui incarne l'avenir du basket féminin.

Sommaire



P3 • Édito



P4 • Dossier Nouvelle étape pour la vie associative



P8-9 • Actualités



P10 • Les conseils de quartier renouvelés



P11 • L'aménagement de l'avenue du Mont-Mussy continue



P12 • Découvrez les nouvelles adresses locales



P16 • Un jeu vidéo made in Divonne-les-Bains



P17 • Les sportifs brillent sur la scène nationale



P18 • La saison culturelle se dévoile le 11 juin

Édito

Le lancement des travaux du futur Village des Associations marque une étape importante pour notre commune. Ce projet structurant, attendu depuis plusieurs années par de nombreux bénévoles et pratiquants, a été imaginé en étroite concertation avec les associations locales, principales utilisatrices de cet équipement. L'objectif a d'abord été d'identifier précisément les besoins afin de concevoir un lieu adapté aux pratiques sportives et associatives de notre territoire. Le futur équipement de 1 200m² accueillera notamment une salle d'armes, une salle de boxe, une salle de danse et un dojo, pensés pour offrir des conditions d'accueil modernes, fonctionnelles et adaptées aux attentes des usagers. Ce projet s'inscrit également dans une démarche écologique ambitieuse. Une analyse environnementale du site et un pré-programme spécifique ont permis de définir les priorités du futur bâtiment : une intégration harmonieuse dans son environnement, une attention particulière portée à l'efficacité énergétique ainsi qu'au confort hygrothermique des occupants, afin de garantir des locaux agréables et confortables en toute saison.

“ Le mois des retrouvailles et de la convivialité ”

Autre évolution importante pour la vie locale : le lancement de la nouvelle organisation des conseils de quartier. Afin de renforcer leur efficacité, leur réactivité et leur rôle dans la concertation avec les habitants, chaque quartier sera désormais animé par deux référents élus pour deux ans. Plus proches du terrain, engagés dans



la vie locale, ils assureront le lien avec la mairie et contribueront à une meilleure coordination des actions menées dans les quartiers. La création d'un conseil inter-quartiers permettra également de renforcer la cohérence des projets à l'échelle de toute la commune.

Sur le terrain, les travaux de l'avenue du Mont-Mussy se terminent. Ces nouveaux aménagements permettront durablement la sécurité et le partage de l'espace public entre automobilistes, cyclistes et piétons, avec une circulation plus fluide et des déplacements mieux sécurisés pour chacun.

Enfin, ce mois de juin sera aussi celui des retrouvailles et de la convivialité avec de nombreux rendez-vous festifs, culturels et associatifs. Je vous invite à découvrir l'ensemble des animations proposées tout au long du mois, avec en point d'orgue notre traditionnelle Fête de la Musique, toujours très attendue.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très beau mois de juin.

Vincent **SCATTOLIN**

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Gex



Directeur de la publication : Vincent SCATTOLIN. **Rédacteur en chef :** Stéphane GAUTHIER. **Rédaction :** Amélie VUARGNOZ.

Création graphique : Amélie Vuargnoz. **Impression :** Imprimerie COMIMPRESS.

La Mairie de Divonne-les-Bains agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable.

Mensuel édité à 6 500 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.



Laurence Beccarelli,
adjointe en charge de la dynamique
associative, du sport et du bénévolat



Une nouvelle étape pour la vie associative

Très attendu par les associations divonnaises, le futur Village des Associations entre désormais dans une phase opérationnelle. Les travaux ont débuté à la mi-mars 2026 pour une livraison prévue fin 2027. Le futur équipement de 1 200m² accueillera notamment une salle d'armes, une salle de boxe, une salle de danse et un dojo.

Pensé comme un véritable lieu de rencontre, de pratique et de partage, cet équipement permettra de répondre aux besoins des nombreuses associations locales tout en renforçant les liens entre bénévoles, adhérents et habitants. Le projet prévoit plusieurs espaces dédiés aux activités sportives et associatives, à proximité immédiate du gymnase et des équipements sportifs existants.

Dès les premières réflexions, la ville a souhaité construire ce projet avec les associations. Un travail de concertation mené en continu permet d'adapter le chantier et l'organisation future aux réalités du terrain. Carole Juvigny, présidente de l'Estocade, accompagne ainsi la municipalité tout au long du projet en tant que déléguée des associations. Véritable lien entre les clubs et la mairie, elle participe au suivi régulier des échanges et relaie les besoins des utilisateurs. « *Ce projet est attendu depuis longtemps par les associations. Il représente une avancée importante pour la vie locale et pour tous les bénévoles qui font vivre la commune au quotidien* », souligne Laurence Beccarelli, adjointe en charge de la dynamique associative, du sport et du bénévolat.

LIMITER LES IMPACTS POUR LES ASSOCIATIONS

La réalisation du projet a été confiée au cabinet Composite Architectes pour un budget de 4,7 millions d'euros HT. Pendant toute la durée des travaux, la ville veillera à limiter l'impact sur les activités associatives et celles du collège. À partir de septembre 2026, certains stages organisés pendant les vacances scolaires ne pourront toutefois plus être maintenus sur le site concerné. En dehors de cette adaptation ponctuelle, les activités régulières pourront continuer sans perturbation majeure.

Afin d'assurer un suivi précis du chantier, des réunions sont organisées tous les quinze jours entre les différents intervenants et les représentants associatifs. La base de vie du chantier sera installée prochainement avant le démarrage des travaux préparatoires. La pose de la première pierre du Village des Associations se tiendra le lundi 22 juin à 11h.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Un projet pensé dans le respect de l'environnement

Dès les premières phases d'étude, les enjeux environnementaux ont été pleinement intégrés au projet. Une analyse du site et un pré-programme, réalisés par Archiprogramme en 2020, ont permis d'identifier les priorités : une bonne intégration du bâtiment dans son environnement, la performance énergétique et le confort des usagers tout au long de l'année.

L'implantation retenue assure une continuité entre le gymnase existant et le futur bâtiment, tout en respectant les prescriptions du PLUiH (plan local d'urbanisme intercommunal et habitat) : plus de 55% du terrain restera en pleine terre. Les espaces extérieurs feront l'objet d'un aménagement paysager à dominante végétale. La toiture accueillera des panneaux solaires ou, à défaut, sera végétalisée. Le site bénéficie par ailleurs d'une bonne desserte cyclable. Des stationnements vélos couverts, facilement accessibles depuis l'espace public et les entrées du bâtiment, seront aménagés afin d'encourager les mobilités douces. Sur le plan énergétique, une attention particulière sera portée à la performance de l'enveloppe du bâtiment afin de réduire les besoins en chauffage, ventilation, éclairage et eau chaude sanitaire. Les équipements seront économes en énergie : éclairage led, dispositifs de détection de présence et ventilation double flux avec récupération de chaleur.

UN BÂTIMENT À ÉNERGIE VERTE

La maîtrise des consommations d'eau fait également partie des objectifs du projet, grâce à l'installation d'équipements sanitaires limitant les débits.

Les salles de sport bénéficieront en outre d'un traitement acoustique soigné afin de garantir un cadre agréable pour les utilisateurs.

Enfin, le projet intègre une réflexion globale sur la réduction de l'empreinte carbone du bâtiment. Le recours à des matériaux et équipements à faible impact environnemental sera privilégié afin de limiter la consommation de ressources naturelles. Une charte de « chantier propre » encadrera les travaux pour réduire les nuisances, assurer le tri des déchets, maîtriser les consommations d'eau et d'énergie et limiter l'utilisation de produits nocifs. À l'issue du chantier, un bilan permettra d'évaluer les objectifs atteints et de capitaliser sur cette expérience pour les futurs projets municipaux.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Deux étages dédiés à la pratique sportive



Au rez-de-chaussée, les espaces d'accueil viendront compléter ceux déjà existants et permettront un accès direct à la salle d'armes, ainsi qu'à ses vestiaires, douches et espaces de stockage. Reliés au hall actuel, ces aménagements faciliteront les circulations et l'accueil du public. Les locaux techniques seront également implantés à ce niveau afin de simplifier la maintenance des équipements, tout en étant isolés des autres espaces pour limiter les nuisances sonores. Un ascenseur assurera la liaison avec les niveaux supérieurs et garantira l'accessibilité de l'ensemble du bâtiment.

À l'étage, plusieurs disciplines disposeront de leurs propres espaces dédiés : un dojo, des salles de danse et une salle de boxe, accompagnés de vestiaires, douches et zones de rangement. La circulation intérieure a été conçue dans la continuité de celle du pôle gymnastique existant, offrant ainsi une cohérence fonctionnelle à l'ensemble. L'implantation du dojo répond notamment au besoin d'extension et de continuité avec l'espace déjà en activité.

SÉCURISATION DU CHANTIER

Afin de sécuriser les déplacements, le trottoir longeant l'avenue du Crêt d'Eau est fermé. Nous vous invitons à privilégier les accès par la zone pompier sur le côté gauche du gymnase en stationnant votre véhicule au parking du complexe sportif.

UN ESPACE DE 1 200M²



Espaces sportifs et annexes :

- Vestiaires femmes (2 espaces de 18 m²)
- Vestiaires hommes (3 espaces de 18 m²)
- Sanitaires (2 espaces de 9 m²)
- Douches (4 espaces de 8 m²)
- Locaux ménage (2 espaces de 6 m²)
- Un dojo (196 m²) et sa salle de stockage (23 m²)
- Une salle d'armes (399,5 m²) et sa salle de stockage (30 m²)
- Une salle de boxe (180 m²) et sa salle de stockage (30 m²)
- Une salle de danse (100 m²) et sa salle de stockage (30 m²)

Zone accueil et divers :

- Sas (5m²)
- Hall d'accueil (15 m²)
- Bureau (20 m²)
- De sanitaires publics (2 espaces de 10 m²)
- De locaux ménages (2 espaces de 6 m²)



Site envisagé
pour les terrains
de padel et tennis
couverts.

Bientôt des terrains de padel au Tennis club de Divonne-les-Bains

Pour répondre à la saturation des équipements actuels et surfer sur l'essor fulgurant du padel, la municipalité et le Tennis Club de Divonne-les-Bains lancent un grand plan de développement de 3,4 millions d'euros TTC. Entre nouveaux deux terrains couverts, quatre terrains de padel et soutien de la Fédération Française de Tennis, découvrez comment la commune compte affirmer son identité de « terre de sport ».

Parallèlement, la commune mène également un important projet de développement des infrastructures dédiées aux sports de raquette, en collaboration avec le Tennis Club de Divonne-les-Bains. Face à une fréquentation en hausse et à des équipements aujourd'hui insuffisants pour répondre à la demande, plusieurs aménagements sont envisagés afin d'accompagner l'évolution des pratiques sportives. Le programme prévoit notamment la réalisation de deux courts de tennis couverts équipés d'une surface Green Set. Cette extension permettra de désengorger les installations existantes, tout en améliorant les conditions d'entraînement et l'accès à la pratique tout au long de l'année. Le projet vise aussi à favoriser l'accueil de nouveaux publics, dans une démarche ouverte et inclusive.

UN COMPLEXE EN DÉVELOPPEMENT

Le développement de quatre terrains de padel couverts viendra compléter cette offre sportive modernisée. En plein essor, cette discipline attire un nombre croissant de pratiquants et contribuera à diversifier les activités proposées au sein du club.

Ces nouveaux équipements permettront également l'organisation de compétitions, d'événements et d'animations sportives, tout en encourageant la pratique libre.

Installé au sein du pôle sportif de la commune, à proximité immédiate du gymnase, des terrains de football, du futur Village des Associations et du lac, cet ensemble participera au rayonnement de Divonne-les-Bains. Avec la création d'un espace multiraquettes moderne et attractif, la ville affirme ainsi sa volonté de renforcer son identité de terre de sport. Porté par la municipalité et exploité en partenariat avec le club, ce projet repose sur une gestion partagée. Il s'appuie sur le programme Boost Padel de la Fédération Française de Tennis, visant à favoriser le développement de la discipline. Ce dispositif inédit a pour objectif d'accélérer l'essor du padel en France grâce à une solution de financement simple. Il prévoit notamment l'octroi d'un prêt sans intérêts pour les projets intégrant la création d'au moins quatre pistes. Le coût global de l'opération est estimé à 3,4 millions d'euros. Le projet sera financé par le club, l'État et d'autres institutions.



INSTALLATION DE L'APICULTEUR TECHNAPI ET DU RUCHER-ÉCOLE

La ville de Divonne-les-Bains s'associe à l'entreprise locale Technapi pour installer un rucher-école de 15 ruches au chalet du garde forestier, chemin du Fleutron. L'objectif : sensibiliser petits et grands à l'apiculture. Chaque année, une classe de 20 élèves y sera formée. En plus de produire du miel, cet apiculteur analyse les bio-indicateurs (pesticides, métaux lourds...) pour mieux connaître et préserver notre environnement local. L'inauguration se tiendra le 12 juin à 16h.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

FÊTE DE L'ÉCOLE DU CENTRE

La fête de l'école du Centre se tiendra le vendredi 26 juin de 16h30 à minuit sous la Halle de L'Esplanade du Lac.

PREMIER MARCHÉ NOCTURNE

Artisans, producteurs, animations pour petits et grands, et restauration sur place vous donnent rendez-vous le samedi 13 juin de 18h à 22h sur la place Perdtemps pour le premier marché nocturne placé sous le signe du savoir-faire artisanal et régional.



FÊTE DE LA MUSIQUE

La traditionnelle fête de la musique revient le dimanche 21 juin. Rendez-vous en centre-ville dès 17h pour une soirée musicale qui vous fera vibrer jusqu'à minuit. Rock, jazz, chanson française, il y en aura pour tous les goûts.

Retrouvez le programme

www.divonnelesbains.fr



40 ANS DE L'ÉCOLE D'ARBÈRE ET 30 ANS DE L'AMICALE

Cette année, l'école d'Arbère fête ses 40 ans et 30 ans de l'amicale ! À cette occasion, tous les anciens élèves ainsi que leurs familles sont invités à célébrer cet anniversaire le 13 juin à partir de 15h, lors de la fête de l'école. Un beau moment de retrouvailles et de souvenirs à partager ensemble ! Nous vous attendons nombreux.

DIVONA KERM' REVIENT LE 28 JUIN

Ne manquez pas ce rendez-vous festif qui aura lieu le dimanche 28 juin, de 10h30 à 16h sous la halle couverte de L'Esplanade du Lac. Au programme : messe à 10h30, suivie d'un moment convivial avec restauration, buvette, café, stands de brocante, livres, pâtisseries, jeux en plein air pour les enfants et le grand tirage de la tombola à 16h.



DÉMOLITION DU SITE DE LA MÉLIE

La Mélie, située rue Fontaine à Divonne-les-Bains, constitue l'ancienne station de pompage d'eau. Il s'agit aujourd'hui d'un lieu contenant deux bâtiments à démolir en plein cœur de la ville. Il est envisagé de le mettre à nu puis de le requalifier en espace paysager intégrant un parc public sur les thèmes du végétal, de l'eau et de la nature en ville. A cet effet, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à la société Advies Conseil en décembre 2025.

Dans le cadre du projet de démolition, il est nécessaire de procéder au déplacement du transformateur électrique actuellement implanté sur l'emprise concernée. Cette opération conditionne la poursuite des travaux afin de garantir la continuité de l'alimentation électrique et la mise en sécurité des installations avant la démolition. A ce titre, le service ingénierie d'Enedis réalisera ces travaux, pour un montant de 120 000€.

+d'infos

www.divonnelesbains.fr

MISE EN SERVICE DES LOGEMENTS SOCIAUX RÉSIDENCE PRESTIGE

Mardi 5 mai, Mélanie Morand, adjointe en charge de la solidarité, des seniors et de l'inclusion accompagné d'Amélie Bricnet, directrice du Centre Communal d'Action Sociale se sont rendues au 631, rue de Lausanne pour la mise en service de la Résidence Prestige, en présence du bailleur ERILIA, nouvellement arrivé sur la commune. Le bâtiment comprend 16 logements sociaux intégrés dans un programme de mixité sociale. Grâce à un travail partenarial, l'ensemble des logements a pu être attribué.





Alexandre Desprez,
conseiller municipal en charge
de la démocratie participative
et de la concertation citoyenne.



Les conseils de quartier renouvelés et modernisés

10

Afin de renforcer la participation citoyenne et de favoriser une concertation plus efficace avec les habitants, la ville de Divonne-les-Bains relance ses conseils de quartier et engage une évolution du fonctionnement. L'objectif : rendre les conseils de quartier plus réactifs, plus proches des habitants et mieux coordonnés avec les services municipaux.

ancés en 2021, les conseils de quartier étaient composés de 5 à 7 membres pour les bureaux. Ils fonctionneront désormais autour de deux référents par quartier, élus pour une durée de deux ans. Ces référents auront pour mission : d'animer le conseil de quartier ; d'assurer le lien avec la mairie ; de faciliter la coordination des actions à l'échelle de la commune. Cette nouvelle organisation vise à simplifier les échanges et à améliorer la capacité des conseils à porter les projets et les attentes des habitants.

CRÉATION D'UN CONSEIL INTER-QUARTIERS

Pour renforcer la cohérence des actions menées dans l'ensemble de la ville, un conseil inter-quartiers est créé. Il sera composé des référents des quatre conseils de quartier. Cette instance se réunira au minimum une fois par trimestre, et autant que nécessaire selon les projets en cours. Elle aura pour rôle de coordonner les actions entre quartiers et de donner son avis sur les grands sujets transversaux : démarches de concertation, projets structurants de la commune ou encore orientations budgétaires. « *Nous souhaitons associer davantage les*

habitants en amont des grands projets structurants afin de mieux prendre en compte leurs attentes et de développer la participation citoyenne », explique Alexandre Desprez, conseiller municipal en charge de la démocratie participative et de la concertation citoyenne. Chaque conseil de quartier disposera d'un budget de fonctionnement annuel de 1 000€. Une enveloppe, commune aux quatre conseils, de 20 000€ permettra de financer des projets à l'échelle de la ville.

INSCRIPTIONS OUVERTES À PARTIR DU 15 JUIN

Les inscriptions aux conseils de quartier ouvriront le 15 juin 2026 via une campagne de communication menée dans toute la ville et sur les marchés du vendredi (19 et 26 juin, 4 et 11 septembre). Les habitants pourront s'inscrire : via le formulaire dédié ou directement sur le site de la Ville : www.divonnelesbains.fr (rubrique « Conseils de quartier »). Les inscriptions resteront possibles tout au long de l'année.

Pour devenir membre : être résident principal de la commune, avoir 16 ans ou plus, ne pas être élu de la ville. La participation est volontaire et bénévole jusqu'en novembre 2028.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Avenue du Mont-Mussy : l'aménagement se termine

Engagé depuis le mois de juin 2025, l'aménagement de l'avenue du Mont-Mussy se poursuit. Aujourd'hui, le chantier est concentré au niveau du rond-point de l'étang d'Arbère. Les futurs équipements permettront la sécurisation de la route pour les usagers.

Dans ce projet d'aménagement, le rond-point de la gendarmerie a été totalement repensé. Une piste cyclable bidirectionnelle et un cheminement piéton distinct ont été créés, tous deux en site propre. La chaussée a été réduite à 6 mètres de largeur et des bordures hautes ont été installées. Ces aménagements contribuent à faire baisser la vitesse des véhicules et à sécuriser les déplacements pour les cyclistes et les piétons. Des dispositifs lumineux ont également été installés aux passages piétons. L'avenue a été largement végétalisée : 55 arbres de haute tige ont été plantés, ainsi que plus de 1 600m² de massifs végétaux.

DIMINUER LA VITESSE SUR LE ROND-POINT D'ARBÈRE

Aujourd'hui, les travaux concernent le rond-point d'Arbère. Afin de réduire la vitesse des automobilistes, le giratoire sera réaménagé de manière à créer un virage plus prononcé. Des aménagements surélevés sécuriseront les traversées piétonnes et les espaces dédiés aux piétons seront agrandis. La liaison cyclable sera maintenue jusqu'à la rue Voltaire.

Sur l'ensemble de l'avenue, des revêtements spécifiques seront utilisés : un enrobé phonique pour réduire les nuisances sonores sur la route, et un enrobé grenailé sur la piste cyclable.

DÉMOLITION DE LA DOUANE DE CRASSIER

En matière d'aménagement, la douane de Crassier est aujourd'hui en démolition jusqu'au 30 juin. La circulation s'effectue en alternat, hors heures de pointe et uniquement lors de l'évacuation des camions de gravats.

MODIFICATION DE L'EMPLACEMENT DE L'ARRÊT D'ARBÈRE LIGNE DE BUS 814

Suite aux travaux au niveau du rond-point de l'étang d'Arbère, la circulation de la ligne de bus 814 est temporairement modifiée. Cette ligne ne dessert plus l'arrêt «Arbère» pendant toute la durée du chantier. L'arrêt est déplacé à Divonne-les-Bains, Ancienne Gare, qui devient le nouvel arrêt de référence pour la ligne 814 jusqu'au 1^{er} juillet.

- La liaison entre Divonne-les-Bains et Coppet est maintenue avec cet ajustement.
- La ligne reliant Gex à Nyon n'est pas concernée par ces modifications et reste inchangée.

Merci de votre compréhension et de votre vigilance lors de vos déplacements.





OUVERTURE DU PRESSING BALEO À DIVONNE-LES-BAINS

Le pressing BALEO a ouvert ses portes au 57, rue Voltaire à Divonne-les-Bains. Le pressing propose un nettoyage à l'eau, sans solvant et sans produits chimiques agressifs. Tous les vêtements sont lavés en machine avec des programmes spécifiques adaptés à chaque type de textile. Les vêtements et textiles sont traités avec des produits respectueux des tissus et de l'environnement.

Un service de repassage au kilo est proposé, il suffit de déposer son sac de linge, qui est ensuite pesé sur place afin de déterminer le tarif du repassage.

Des produits français fabriqués en Isère, identiques à ceux utilisés pour l'entretien des textiles au sein du magasin, sont également proposés à la vente.

+ d'infos

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h, le dimanche de 9h à 13h.
04 50 56 10 69.



LE CLUB HOUSE : UN LIEU UNIQUE À L'AMBIANCE CONVIVIALE

Le Club House, situé au cœur de l'hippodrome de Divonne-les-Bains/Grand Genève vous ouvre ses portes dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Un lieu idéal pour partager un verre, profiter de la musique et passer de bons moments devant l'un des plus beaux panoramas sur la ville de Divonne-les-Bains.

+ d'infos

Horaires d'ouverture : du mercredi au samedi de 16h à 00h, le dimanche brunch de 11h à 14h puis fermeture à 21h.

Tous les vendredis, retrouvez concerts, DJ sets ou groupes live pour des soirées festives et animées. Pour toute information ou réservation, vous pouvez les contacter au 06 45 85 91 15.

DV BEACH BAR LOUNGE ET RESTAURANT

Les pieds dans le sable, face aux Alpes, le DV Beach est le spot incontournable de l'été. On y savoure une cuisine fraîche et conviviale (grillades, salades, planches à partager...) avant de prolonger la soirée autour d'un cocktail, côté sable blanc.

Une adresse chic et décontractée, pour profiter pleinement de l'ambiance plage, du déjeuner jusqu'au coucher du soleil, puis vibrer au rythme des soirées à thème qui animent les nuits d'été.

+ d'infos

Été (du 15 juin du 30 août) : ouvert tous les jours.





Le bal populaire a rencontré un beau succès sous la halle de L'Esplanade du Lac.



Le défilé militaire dans les rues divonnaises.



Les Pin up RockaBadass ont animé la soirée.

Divonne-les-Bains a célébré la mémoire des héros de 1945

Cérémonie au monument aux morts, véhicules d'époque, défilé jusqu'à L'Esplanade du Lac, moments de partage et soirée conviviale : la ville s'est mobilisée pour faire vivre le devoir de mémoire à l'occasion de la Victoire de 1945, vendredi 8 mai. En partenariat avec l'association Mémoires Militaires, la journée a permis de réunir de nombreux habitants autour de l'Histoire et de ceux qui l'ont écrite.

Un grand merci aux organisateurs, aux associations, aux participants et à toutes les personnes mobilisées pour faire de cet hommage un moment fort et fédérateur. Rendez-vous l'année prochaine.



Dépôt d'une gerbe sur la stèle en mémoire du jeune Ernest Désigaud.





RETROUVEZ LES ÉVÈNEMENTS DES MOIS D'AVRIL ET DE MAI



JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE À ARBÈRE

Ce vendredi 24 avril, les élèves de l'école d'Arbère ont participé à une belle journée olympique et paralympique, en présence de Dominique Morand, adjoint délégué en charge de l'éducation, de l'enfance et de la politique familiale. Au programme de cette journée sportive et conviviale : cécifoot, flashmob, ateliers de lancer, courses à pied et ateliers sensoriels. Bravo aux enseignants et aux parents pour l'organisation de cette belle journée placée sous le signe du sport, du partage et de l'inclusion !



« UNE AVENTURE POUR LA VUE »

Vendredi 24 avril, L'Esplanade du Lac a accueilli la projection du film « De Divonne à la Mongolie, une aventure pour la vue ». Les spectateurs ont pu découvrir ce documentaire retraçant l'expédition menée en 2025 par deux opticiens partis de Divonne-les-Bains jusqu'en Mongolie pour distribuer des lunettes. La soirée s'est poursuivie avec le témoignage de Sylvain, opticien à Divonne-les-Bains, venu partager cette belle aventure humaine et solidaire. Merci aux participants pour leur présence lors de ce moment de partage et d'évasion.

14

UNE JOURNÉE SPORTIVE AVEC L'HYBRID RACE DE L'ESPACE 220 BY PROFIT

Vous avez été plus de 200 participants à venir relever le défi, en solo ou en duo, dimanche 17 mai à l'occasion de l'Hybrid Race organisée par Espace 220 by Profit. La remise des prix s'est déroulée en présence du maire, Vincent Scattolin, de Laurence Beccarelli, adjointe en charge de la dynamique associative, du sport et du bénévolat, ainsi que des élus du conseil municipal. Bravo à tous pour votre détermination et votre dépassement tout au long de cette journée sportive !



ENTRAÎNEMENT OUVERT DE L'ÉQUIPE DE FRANCE U21 DE HANDBALL

Mercredi 13 mai à Divonne-les-Bains, le public a eu la chance de vivre un moment au plus près des joueurs de l'équipe de France masculine U21 de handball. Les joueurs ont réalisé leur entraînement sous les yeux des spectateurs présents, dans un beau moment autour du handball et du partage. Présente à Divonne-les-Bains dans le cadre de son stage de préparation au Championnat européen U21 de handball qui se tiendra en Roumanie du 8 au 19 juillet. La journée s'est poursuivie par une séance de dédicaces et de photos. Un vrai temps fort sportif qui a mis en lumière toute la proximité entre les joueurs et le public





Café littéraire avec Marc Trévidic

Vendredi 24 avril à L'Esplanade du Lac, l'Association Arpadi Divonne a accueilli Marc Trévidic pour un café littéraire passionnant, en présence du maire, Vincent Scattolin. Figure majeure du monde judiciaire français, ancien juge d'instruction au pôle antiterroriste de Paris, il est venu présenter son dernier essai, « Justice présumée coupable » (Albin Michel).

Une soirée riche en échanges et en réflexion autour du fonctionnement de la justice française, qui a rassemblé un public attentif et nombreux !



MOULINS EN FÊTE

Dimanche 17 mai, une belle journée de découverte s'est déroulée entre Divonneles-Bains et Gingins autour du patrimoine des moulins et des machines anciennes. Au Moulin David, le public a pu assister à la remise en marche d'un moteur thermique de 1907. Puis, au Moulin de Chiblins, la visite du musée a permis de découvrir une riche collection de machines agricoles et d'outils d'époque.



LE TRADITIONNEL TOURNOI DE L'US DIVONNE : UNE 30^E ÉDITION RÉUSSIE

Judi 14 mai, le traditionnel tournoi de l'Ascension de l'US Divonne célébrait son 30^e anniversaire. L'événement a une nouvelle fois rencontré un franc-succès, rassemblant 12 équipes U11 et 12 équipes U13 sur les terrains. Au terme de rencontres disputées, l'US Divonne et l'US Terre-Sainte se sont imposées dans leurs catégories respectives. En parallèle, l'US Divonne a accueilli un stand réservé à l'association NK Seeds Laos, une ONG qui apporte un soutien efficace à la population laotienne dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'approvisionnement en eau. Félicitations aux vainqueurs, aux organisateurs, éducateurs, arbitres et bénévoles qui ont fait de cette journée une véritable fête du football !



Pierre-Cédric Thomart : FONDATEUR DU JEU « PARDON MY FRENCH TOAST »

Au-delà de ce lancement, le studio made in Divonne-les-Bains a encore bien d'autres idées de jeux ! « Nous souhaitons pérenniser notre équipe qui a collaboré sur ce projet. Nous voulons une entreprise à taille humaine et continuer de créer des projets qui nous plaisent. »



Le concept : vous incarnez une tranche de pain en pleine aventure. Tartinez-vous de miel pour vous coller aux murs, de chocolat pour avoir des muscles en béton ou de beurre pour glisser le plus loin possible ! « Il est adapté aux enfants comme aux adultes amateurs de jeux rétro », insiste Pierre-Cédric Thomart. Aujourd'hui, le jeu est en accès anticipé sur PC et Switch. Le lancement officiel est annoncé pour le mois de septembre.



Un jeu vidéo made in Divonne-les-Bains

Depuis plus de 20 ans, Pierre-Cédric Thomart évolue dans le domaine des jeux vidéo. « J'ai toujours été attiré par le secteur de l'informatique et les mathématiques. Faire carrière dans les jeux vidéo était un rêve, et j'ai eu de la chance de pouvoir entrer dans ce milieu. » Salarié, il décide en 2018 de créer sa propre entreprise : ReRolled Studio. « Avec mon associé, nous avons envie de concevoir nos projets selon nos propres règles. » Un jeu vidéo sur PC et console voit alors le jour. « Nous avons créé une extension pour « Les Sims », où l'on devient héros de son propre livre. C'est un jeu qui touche à de nombreux sujets comme

le harcèlement, le racisme ou l'homophobie. C'est un jeu plutôt engagé. » Arrivé à Divonne-les-Bains en 2020, le ReRolled Studio se lance dans un nouveau projet. « Pour la petite histoire, nous avons l'habitude avec l'équipe de se retrouver à la « Brioche dorée » pour échanger sur certains sujets. Un jour, l'un de mes associés jouait avec une tranche de pain. Ça nous a tous fait rire ! On a décidé d'aller au bout de l'idée et de développer un jeu. » Après plus de trois ans de développement, « Pardon my french toast » est né ! « Nous avons collaboré avec des professionnels en free-lance. Au total, six personnes ont œuvré sur ce projet. »

Découvrez le jeu en avant-première





Kung-fu : les Divonnais brillent sur la scène nationale et européenne

Les athlètes de l'AKFSD (Association Kung-Fu Shaolin Divonne) ont une nouvelle fois porté haut les couleurs de Divonne-les-Bains lors des championnats de France et d'Europe de kung-fu traditionnel.

Les 4 et 5 avril 2026, le rendez-vous était donné à Saint-Genis-Laval (69) pour le championnat de France de kung-fu traditionnel. Avec un impressionnant total de huit médailles d'or et une médaille d'argent, les compétiteurs divonnais ont réalisé une performance remarquable, confirmant le dynamisme et la qualité de la formation proposée par le club.

Parmi les résultats marquants :

- Lee-Lou décroche un doublé et devient double championne de France en Taolu traditionnel mains nues et arme longue,
- Tao-Tim réalise également un doublé en devenant double champion de France dans les mêmes disciplines,
- Shane-Li, seulement âgée de 11 ans, devient championne de France en combat Sanshou après avoir été surclassée et opposée à des adversaires de 14 et 15 ans,
- Suman s'impose comme champion de France en combat Sanshou,
- Adam remporte la coupe de France enfant en combat Sanshou et reçoit également le trophée de meilleur styliste enfant,
- Vadim décroche la première place de la coupe de France enfant en combat Sanshou,
- Joshua complète ce palmarès avec une belle deuxième place en coupe de France enfant.

Au-delà des médailles, ces performances récompensent l'engagement des athlètes, le travail des entraîneurs et



Lee-Lou et Tao-Tim Journal ont participé aux championnats d'Europe.



l'investissement constant des bénévoles qui font vivre l'association tout au long de l'année.

UNE GÉNÉRATION PROMETTEUSE PORTÉE PAR L'EXCELLENCE

Dans la continuité de cette belle dynamique, deux jeunes talents du club, Lee-Lou et Tao-Tim Journal, ont ensuite représenté la France aux championnats d'Europe de Wushu, du 5 au 10 mai. Là encore, les résultats ont été au rendez-vous. Lee-Lou termine à une très belle 6^e place européenne en Taolu traditionnel mains nues. Tao-Tim devient vice-champion d'Europe en Taolu traditionnel mains nues et décroche également une médaille de bronze en Taolu traditionnel arme longue.

Des performances exceptionnelles qui illustrent le rayonnement sportif de Divonne-les-Bains bien au-delà des frontières nationales et qui témoignent du talent et de la détermination de ces jeunes athlètes divonnais.

BEAUX SUCCÈS POUR LES PATINEUSES DE L'ASSOCIATION ERAGE

Les patineuses de l'association ERAGE ont, une nouvelle fois, brillamment représenté le club lors des dernières compétitions. Bilan de ces dernières compétitions : en catégorie nationale : 6 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 2 médailles de bronze. En catégorie régionale : 1 médaille d'or, 4 médailles d'argent et 3 médailles de bronze. Du 14 au 17 mai, les athlètes étaient présentes à Carry-le-Rouet pour la Coupe des Régions. Dans la catégorie Nationale 2 Elizabeth décroche la médaille de bronze et en catégorie National 3 Jeunesse Zeyna remporte la médaille d'or et une qualification pour le championnat de France. Félicitations à toutes les sportives. Mention spéciale pour nos patineuses divonnaises, Alicia et Manon, et un grand merci aux entraîneurs pour leur travail et leur engagement !





Culture

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE EXPOSITION DU ZOOM FRANCO-SUISSE

Pour la 7^e année consécutive, l'exposition photo transfrontalier Zoom franco-suisse s'installera au Jardin du Pont des Îles à partir du 1^{er} juillet. Cette année, les photographes amateurs et professionnels avaient pour thème : L'art en ville.

Le jury, composé de photographes, d'élus et de professionnels de la culture, a sélectionné une vingtaine de clichés pris dans la région. Découvrez-les, et votez pour votre coup de coeur. Le vernissage de l'exposition se tiendra le mercredi 1^{er} juillet à 18h30 en présence des membres du jury et des participants du concours. Les trois prix seront alors dévoilés.



La saison 2026-2027 sera dévoilée le 11 juin

La ville vous invite à découvrir en avant-première la nouvelle saison culturelle 2026-2027 lors d'une soirée exceptionnelle organisée le jeudi 11 juin à 19h à L'Esplanade du Lac.

À cette occasion, le maire Vincent Scattolin, Caroline Barbiche, adjointe déléguée à la culture, et Gérôme Lormier, directeur du service culturel, dévoileront les temps forts et les rendez-vous incontournables de cette nouvelle saison.

Musique, danse, humour, théâtre, cirque... laissez-vous séduire par une programmation riche, éclectique et pleine de surprises, pensée pour tous les publics.

Une soirée conviviale et festive à ne pas manquer pour découvrir tous les secrets de la saison culturelle 2026-2027. Réservez vite votre

+ d'infos

Gratuit

Sur réservation uniquement sur le site : www.esplanadedulac.fr

18



EXPOSITION DIV'ON EST : LES COMMERÇANTS DIVONNAIS À L'HONNEUR

Lundi 18 mai, le maire Vincent Scattolin et les élus du conseil municipal ont inauguré la troisième édition de l'exposition photo « Div'On Est », en présence du photographe Yann Lepora et des commerçants divonnais qui se sont prêtés au jeu du portrait. Après avoir mis en lumière les visages des agents communaux l'an dernier, cette nouvelle édition vous invite à découvrir celles et ceux qui contribuent chaque jour au dynamisme et à l'attractivité de notre ville. Rendez-vous dans le centre-ville, jusqu'au 30 juin, pour découvrir les photos.

L'exposition est aussi disponible en ligne : www.divonnelesbains.fr



L'humain au cœur de la nuit

Exposition photographique itinérante dans le Grand Genève

GOLDBACH NEO



GENEVOIS FRANÇAIS Pôle métropolitain

Édition 2025 - 2026
Plus d'information



© Elie Vautey

DU 03 au 23
juin 2026
Divonne-les-Bains
Devant le Théâtre de l'Esplanade
du Lac

L'exposition photo « L'humain au cœur de la nuit » fait escale à Divonne-les-Bains

Du 3 au 23 juin, la ville de Divonne-les-Bains a le plaisir d'accueillir l'exposition photo « L'humain au cœur de la nuit », une installation transfrontalière portée par le Pôle métropolitain du Genevois français, l'Association des communes genevoises et la Ville de Genève.

Cette 3^e édition interroge la vie nocturne dans le Grand Genève : ses travailleurs invisibles, ses lieux de rencontres, ses instants suspendus. Des scènes photographiées aux quatre coins du territoire pour raconter la richesse humaine d'un bassin de vie commun, de part et d'autre de la frontière.

En novembre dernier, le concours photographique invitait les habitants du Grand Genève à explorer la vie nocturne de ce bassin de vie transfrontalier. Ce thème a inspiré des visions variées : la nuit comme espace de vie, de mystère, de solitude ou de fête. À travers ces clichés, les artistes

questionnent notre rapport à l'obscurité, aux lumières urbaines ou à la tranquillité nocturne. Cette exposition est une invitation à redécouvrir la nuit tout en tissant des liens culturels et sociaux entre les habitants du Grand Genève.

UNE SÉLECTION EXIGEANTE POUR UNE EXPOSITION DE QUALITÉ

Avec plus de 600 clichés soumis par plus de 100 photographes, cette édition témoigne d'une participation record. Le jury, composé de professionnels de la photographie, de représentants culturels et d'élus, a sélectionné 24 œuvres reflétant la diversité des regards et la richesse des sensibilités sur le thème de la nuit. Un moment artistique, sensible, et profondément ancré dans la réalité locale à retrouver devant le théâtre de L'Esplanade du Lac du 3 au 13 juin.



LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

Divonne-les-Bains continue d'avancer

De nombreux commerces ont ouvert, ou ouvriront prochainement leurs portes dans notre commune. Ces implantations témoignent de l'attractivité de notre commune et de la vitalité de notre centre-ville. Derrière chaque ouverture, il y a des emplois, des investissements et une confiance dans l'avenir de notre territoire.

Nous poursuivons également nos investissements pour améliorer les équipements du quotidien. Plus de 300 000€ de travaux ont ainsi été engagés au centre nautique afin d'améliorer le confort, la sécurité et la qualité d'accueil. Ce

mois-ci, nous poserons également officiellement la première pierre du Village des associations.

Préserver notre environnement est aussi une priorité. La Ville a récemment signé une convention avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux afin de renforcer les actions en faveur de la biodiversité. Un nouveau rucher sera également inauguré, il permettra aussi aux scolaires de découvrir le rôle essentiel des abeilles et de la nature dans notre écosystème. Agir concrètement, pour aujourd'hui comme pour demain : c'est le sens de notre engagement.

LISTE MINORITAIRE “TOUT SIMPLEMENT DIVONNE-LES-BAINS”

Tribune non reçue.



INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La séance d'installation du Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Divonne-les-Bains s'est tenue lundi 11 mai. Le Maire, Vincent Scattolin en assure la présidence de droit, assisté de Mirentchu Berria en qualité de vice-présidente. Les élus siégeant au conseil sont Mélanie Morand, Laurence Beccarelli, Véronique Deruaz et Isabelle Grofilley.

Les représentants associatifs participent également activement à cette instance avec Jean-François Benoit-Gonnin, président de l'amicale de l'EHPAD du Crêt de la Neige, Élisabeth Tannières, présidente d'Éclat, Pierre Hardant, président de l'Accueil Gessien, Brenda Aversa, juriste Ni Putes Ni Soumises, ainsi que Zerrin Yuksel, responsable de territoire pour l'ADAPA (association départementale d'aide aux personnes de l'Ain).

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr

TOUTE L'ACTU DE VOTRE VILLE EN 1 CLIC

L'APPLICATION DIVONNE-LES-BAINS

À TÉLÉCHARGER
SUR ANDROID ET APPLE

Un outil **simple**
et **intuitif**
pour **faciliter**
votre **quotidien.**





Vivre à

NUMÉROS UTILES



MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS

73, avenue des Thermes
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 03 49
contact@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

MÉDIATHÈQUE CORRESPONDANCES

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
04 50 99 02 91
lecture@divonne.fr
www.mediathequecorrespondances.fr

OFFICE DE TOURISME

4, rue des Bains
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 01 22
accueil@divonnelesbains.com
www.divonnelesbains.com

L'ESPLANADE DU LAC

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
Administration
06 71 56 19 80
infos.esplanade@divonne.fr
Billetterie
06 73 45 43 21
billetterie@divonne.fr
www.esplanadedulac.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

04 50 20 47 60
ccas@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

POLICE MUNICIPALE

04 50 20 02 76
police@divonne.fr

GENDARMERIE

17
Permanences de la brigade de
Divonne-les-Bains : les lundis,
mercredis et vendredis de 14h à 18h.

POMPIERS

18

CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS

15

PHARMACIE DE GARDE

composez le 32 37

État civil

LA FAMILLE S'AGRANDIT

Castille, Gabrielle, Anne VITOUX, née le 6 décembre 2025 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

Léo, Arthur MANGANI, le 17 mars 2026 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

Julian, Dimitri GAMBETTA, le 17 mars 2026 à Genève (Suisse)

Romane VIVIER, le 2 mai 2026 à Divonne-les-Bains (Ain)

ILS SE SONT DIT OUI

Damien JACQUET et Marie KOTLAREVSKY, le 2 mai 2026 à Divonne-les-Bains (Ain)

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE DU 18 JUIN 1940

Le maire de Divonne-les-Bains, Vincent Scattolin, et le conseil municipal vous invitent à la commémoration de l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940, le jeudi 18 juin à 10h30 au square de l'Abbé Raymond Cretin.

CAFÉ LITTÉRAIRE AVEC PASCAL BRUCKNER

Lundi 8 juin à 20h30, à L'Esplanade du Lac, l'Association Arpadi Divonne organise un café littéraire avec comme invité Pascal Bruckner, écrivain, essayiste et philosophe français. Figure majeure des nouveaux philosophes depuis les années 1970 et membre de l'Académie Goncourt depuis 2020, il est l'auteur d'une œuvre riche mêlant romans, essais philosophiques et récits intimes. Son dernier livre, « De mère inconnue », explore la quête d'identité et les mystères des origines maternelles à travers une enquête profondément personnelle. Un échange autour d'une œuvre engagée et sensible, entre mémoire, filiation et réflexion sur notre société contemporaine.

+ d'infos

Tarifs : 10€ adhérents et 8€ abonnés de la Médiathèque Correspondances. Billetterie à l'entrée et en ligne. Plus d'infos : www.arpadi-divonne.com

CAFÉ LITTÉRAIRE

PASCAL
BRUCKNER

Lundi 8 juin 26 - 20h30

L'Esplanade du Lac

Modérateur Pascal Schouwey





L'humeur du mois



LA COURSE DE CAISSES À SAVON DÉBARQUE À DIVONNE-LES-BAINS

Le 4 juillet prochain, Divonne-les-Bains accueillera sa toute première course de caisses à savon, un événement festif, convivial et ouvert à tous, à partir de 10h dans la rue du Temple.

Cette nouvelle édition promet encore plus d'animations et surtout une belle mobilisation pour une grande cause solidaire. Cette année, les bénéfices de la journée seront reversés non pas à une, mais à deux associations : le Pôle Autisme et la Ferme de Chenaz. Tout au long de la journée, les visiteurs pourront profiter d'un village animé encore plus grand que l'année précédente, avec boissons, repas, jeux, glaces et de nombreuses animations pour petits et grands. Entre descentes spectaculaires, ambiance familiale et esprit de partage, cette journée s'annonce incontournable !

Inscrivez-vous



#DIVONNE2.0



Lundi 27 avril, nos seniors ont participé à l'atelier « Café et Cuisine Santé », organisé par la ville en partenariat avec Sephora Feyeux, nutritionniste, et Stéphanie Pigneguy, infirmière, en présence de Mélanie Morand, adjointe délégué à la solidarité, aux seniors et à l'inclusion. Au programme : bien manger au printemps avec des aliments frais, colorés et protecteurs



Les 25 et 26 avril, le Twirling Club La Gessienne a eu le plaisir d'accueillir la compétition « Région N3 AURA », au gymnase de Gex. Un bel événement sportif et artistique, réunissant talent, grâce, rigueur et passion, dans une ambiance conviviale et dynamique. Félicitations à l'ensemble des participants pour leurs magnifiques prestations.



Imaro Rakotondranaly, membre du Tennis Club de Divonne-les-Bains, a remporté le Championnat Individuel Jeunes de l'Ain 2026 dans la catégorie 17-18 ans. Il a également réalisé une belle performance au Botswana, à Gaborone, où il a obtenu ses deux premiers points ITF (points internationaux).



Le dernier spectacle de la saison du théâtre de L'Esplanade du Lac, «Lux», a ébloui les familles, centres de loisirs et structures socio-éducatives mercredi 6 mai et près de 300 élèves jeudi 7 mai. Les élèves ont pu échanger avec les artistes après la représentation scolaire.



Chaque mois, vous pouvez retrouver le conseil municipal de la ville sur notre compte Youtube, Ville de Divonne-les-Bains. Prochain conseil : le 1^{er} juin à 19h.

DIMANCHE

21 JUIN 2026

À PARTIR DE 17H
EN CENTRE-VILLE

fête de la musique

EN PARTENARIAT AVEC LE

Crédit Mutuel
Gessien

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE DE LA VILLE ET SES RÉSEAUX SOCIAUX.

 WWW.DIVONNELESBAINS.FR

  VILLE DE DIVONNE-LES-BAINS